

Les subsides

Je dois dire que cela a été très instructif parce que j'ai beaucoup appris. Le premier ministre de l'Alberta et son prédécesseur trouvent l'accord formidable. Ils croient même que seuls les simples d'esprit s'y opposent. Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que j'ai participé à l'assemblée de protestation des simples d'esprit et que j'en suis fier. Le premier ministre actuel et l'ancien premier ministre de l'Alberta pensent que leur province ne retirera que des avantages de cet accord. Comme je l'ai déjà demandé au ministre, je voudrais demander, s'il s'agit d'une politique énergétique continentale, ce qui est le cas . . .

M. McDermid: Ce n'est pas le cas.

Mme Mitchell: L'Alberta ne peut pas utiliser ses abondantes ressources énergétiques pour se constituer des réserves énergétiques provinciales si elle voulait ou si elle devait favoriser ses propres consommateurs. Elle ne peut pas vendre son gaz à prix réduit à ses propres industries. Je pense aux industries pétrochimiques en particulier. Elle perdra aussi la capacité de traiter ses ressources sur son territoire. Le traitement des ressources est important pour les provinces de l'Ouest. Nous devons diversifier notre économie. Nous ne pouvons nous fier exclusivement à des ressources non renouvelables si nous voulons assurer l'avenir de nos enfants.

Cet accord constitue certainement une première étape vers la perte de notre souveraineté. Il empêche la diversification économique des provinces de l'Ouest. Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit que l'industrie pétrochimique bénéficierait vraiment de l'accord parce que l'Alberta a maintenant accès aux marchés américains. Je me demande comment les compagnies pétrochimiques de l'Alberta, qui sont encore sujettes aux droits compensateurs américains, pourront faire de la concurrence sur ces mêmes marchés. Elles ne pourront pas continuer à jouir d'un prix avantageux pour le gaz qui a beaucoup contribué au développement des industries secondaires.

M. Lougheed a déclaré au comité parlementaire que l'accord est non seulement favorable mais indispensable à l'ouest du Canada. Je me demande combien d'Albertains qui ont étudié cet accord seraient d'accord avec lui. Vaut-il mieux vendre nos ressources pour réaliser un petit bénéfice rapide, ou est-il préférable de diriger nos destinées et de diversifier notre économie?

Et pour le secteur agricole, monsieur le Président? Chose certaine, en Colombie-Britannique, les producteurs de fruits et de légumes sont fort inquiets. Le secteur vinicole est très menacé. Je sais que, en Alberta et en Colombie-Britannique, les producteurs de viande rouge avaient énormément misé sur cet accord; pourtant, ils n'ont pas obtenu l'accès souhaité aux marchés américains. Nous avons également découvert que le système du double prix du blé avait été supprimé. Soit dit en passant, on m'apprend—car je ne suis pas spécialiste de la question—que le transport céréalier de l'Ouest, qui transite par le port de Vancouver à destination des États-Unis, et le système du double prix feront subir aux agriculteurs une perte de quelque 300 millions de dollars. Il sera très difficile aux producteurs laitiers et aux éleveurs de volaille de soutenir la concurrence.

Bref, cet accord est désavantageux pour le Canada et les gens de l'Ouest, car il néglige de nous donner libre accès aux

principaux marchés américains et qu'il fait des concessions injustifiées aux Américains. Il compromet nos plans économiques destinés à nous permettre de diversifier les économies basées sur l'exploitation de nos ressources. Il garantit aux États-Unis l'accès à nos ressources aux prix du marché. Il facilite le rachat de nos entreprises par les Américains. Il laisse la porte grande ouverte à des forces du marché que nous ne serons pas en mesure de contrôler. Il accorde droit de cité aux mesures protectionnistes américaines qu'il sera très difficile à un gouvernement ultérieur de changer. Il transforme la nature même du Canada. Le seul avantage que je vois à cet accord est le fait qu'il protège la bière canadienne.

L'Évêque Remi De Roo a, soutenu devant le comité que cet accord assujettit le Canada à une doctrine internationale des lois du marché en vertu de laquelle les êtres sont des quantités négligeables. Et d'après mon chef, l'accord Mulroney trahit les intérêts canadiens et s'attaque à la souveraineté même de la nation canadienne. Je suis d'accord avec lui.

M. McDermid: Madame la Présidente, j'ai été ravie d'entendre la députée. Elle reprend le refrain que lui ont composé Bob White . . .

Mme Mitchell: Ça fait deux ans que je n'ai pas parlé à Bob White.

M. McDermid: . . . et Shirley Carr. C'est la même chanson que chantent les socialistes dans tout le pays. J'aimerais disposer des mêmes 20 minutes pour réfuter tout ce qu'elle a dit. La députée sème dans la population canadienne des craintes dénuées de tout fondement. Elles ne sont absolument pas fondées sur des faits, et la députée le sait. J'ignore qui a préparé pour elle les fiches qu'elle lit . . .

Mme Mitchell: Ça vient de moi. C'est mon écriture.

M. McDermid: Elles sont remplies d'inexactitudes.

Je vais commencer par l'industrie du vêtement. Tout le monde parle de l'industrie du vêtement aujourd'hui . . .

Mme Mitchell: Je n'en ai pas parlé.

M. McDermid: . . . y compris la députée, et des emplois des femmes. Voyons les faits et ce qui s'est passé dans l'industrie du vêtement. La valeur des exportations de textiles aux États-Unis—ce dont parlent aujourd'hui les députés des deux partis d'opposition—est passée de 120 millions de dollars en 1980 à 377 millions en 1987. De fait, depuis deux ans, la valeur de nos exportations aux États-Unis a augmenté de plus de 100 millions de dollars. En même temps, la valeur des importations en provenance des États-Unis est demeurée comparativement stable. Le marché pour les produits canadiens aux États-Unis prend de l'ampleur. Quand les droits de douane seront supprimés—certains atteignent les 45 p. 100, dois-je ajouter—les Canadiens pourront y soutenir la concurrence. A l'heure actuelle, nous ne détenons que 1/3 p. 100 du marché aux États-Unis. C'est une occasion en or qui s'offre à nous.

● (1720)

Voyons ce qu'a déclaré l'Institut canadien des textiles, non pas aux audiences tenues à Ottawa, mais devant une commission prestigieuse du gouvernement ontarien. Voici un passage de son mémoire: